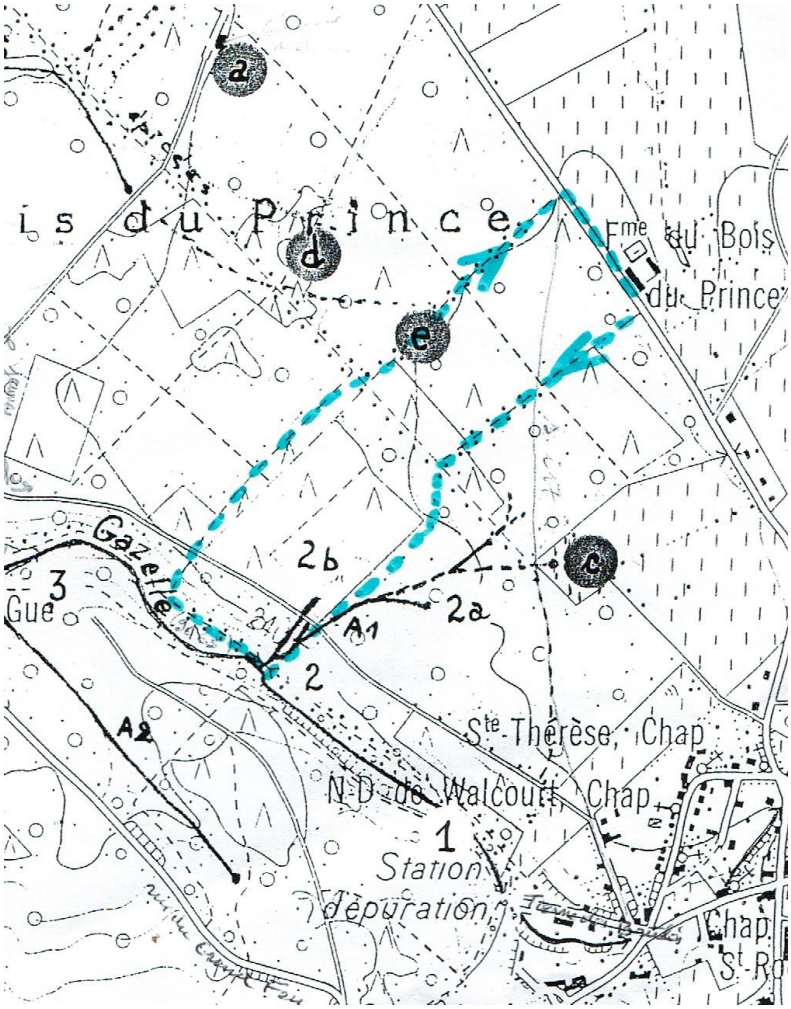
Comptes-rendus d'activités SNNL 2018

6)- 19 juin 2018 Bois du Prince (Sart-Eustache)

Temps couvert, bruine, 18°.
15 participants, guide André Smoos.
Le circuit se situe dans les carrés IFBL H51224 et H51242.

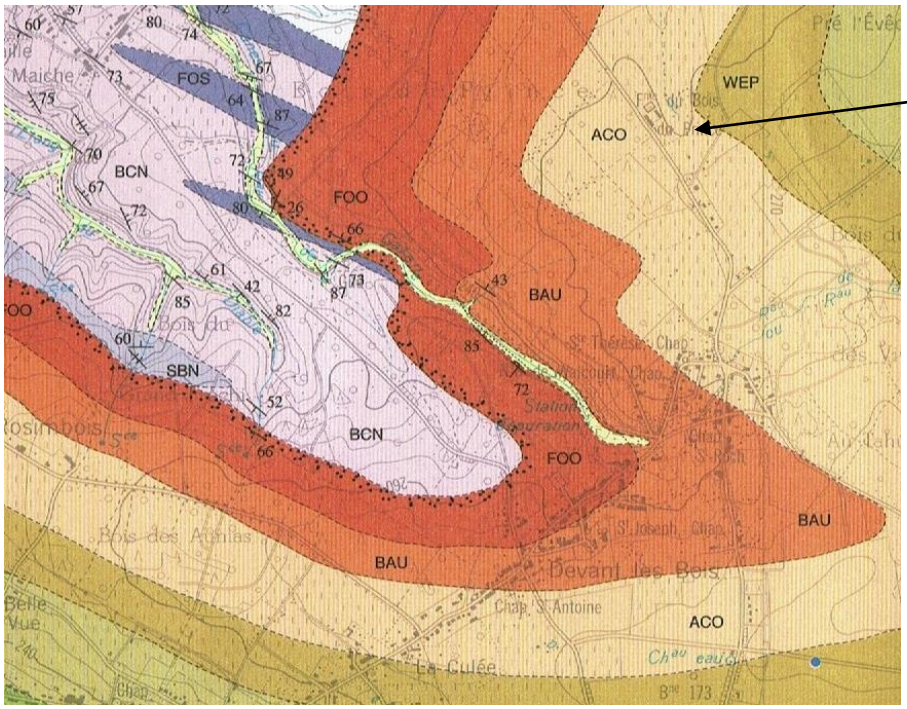
Cette sortie est inspirée par l'idée de visiter une partie d'un site qui a fait l'objet d'une étude il y a 18 ans et de tenter de comparer l'état de conservation d'une zone choisie dans les plus intéressantes. Cette étude s'intitule : « Etude botanique, géologique et approche de l'histoire industrielle de la Pointe de Puagne », dossier réalisé par Jean Leurquin et Marie-Thérèse Romain.

Une carte détaillée nous donne la possibilité de retrouver précisément les lieux décrits (ici l'extrait qui nous concerne).



Partant de la ferme du Bois du Prince, nous descendons vers l'affluent A1 dénommé ruisseau des Prêles par les auteurs, puis nous longeons le ruisseau de la Basse aux Canes ou ruisseau de Gazelle et enfin remontons vers notre point de départ, soit environ deux kilomètres à travers ce grand bois privé.

Le bois du Prince se situe entre les villages de Sart-Eustache et de Devant-les-Bois. Il s'étend ainsi sur trois kilomètres suivant une orientation nord-ouest à sud-est et a une largeur de près d'un kilomètre. Ce massif boisé d'un seul tenant appartient à la famille d'Orjo de Marchovelette, établie au château de Sart-Eustache. Un sentier vicinal (n°201) en traverse une partie. Pour circuler hors de ce sentier, nous avons obtenu l'autorisation des propriétaires. Qu'ils en soient remerciés.



Extrait de la carte géologique 53/1-2 BIESME-METTET

Du point de vue géologique, le site se trouve sur le bord nord du Synclinorium de Dinant, unité tectonique allochtone charriée sur le parautochtone brabançon (bassin houiller) et le massif d'Ormont. La forme générale de l'anticlinal de la pointe de Puagne est orientée vers le sud-est. La Formation de la Basse-aux-Canes (BCN) d'âge Ordovicien fait partie de la Bande calédonienne de Sambre-et-Meuse et est au centre de cet anticlinal qui s'ennoie en direction du *Bassin houiller* d'Anhée. Elle est en discordance avec la Formation de Fooz. Suivent ensuite les Formations du Bois d'Ausse et d'Acoz (Dévonien inférieur, 400Ma) dont les grès et les schistes déterminent le caractère siliceux des terrains que nous traversons.

En descendant vers le ruisseau, nous ne rencontrons pas d'affleurement. Le sol d'altération est propice à la retenue d'eau en surface, à l'origine des zones de bas-marais qui font l'intérêt du site. Les terrains en faible pente que constituent la zone cultivée et le bois forment un bassin versant qui alimente les ruisseaux. Ceux-ci prennent leur source juste en aval de la route qui fait limite entre les champs et le bois. Cette situation pourrait-elle avoir une incidence sur la qualité des eaux de surface et celles provenant de la nappe aquifère ?

Le parcours commence par un chemin forestier en plateau avec une légère pente vers le ruisseau, pente qui s'accentue à l'approche de celui-ci. La dénivellation totale depuis la ferme est d'environ 40m.

Nous abordons une chênaie-hêtraie acidiphile à fougère aigle avec *Digitalis purpurea, Teucrium scorodonia, Dryopteris carthusiana, Stachys sylvatica, Maianthemum bifolium, Convallaria majalis, Deschampsia flexuosa, Lonicera periclymenum, Molinia caerulea, Veronica montana, Oxalis acetosella, Carex pilulifera, Luzula pilosa, Hypericum pulchrum*. Des zones plus mouilleuses avec *Lysimachia nemorum, Galium uliginosum, Juncus effusus, Agrostis stolonifera, Persicaria hydropiper, Juncus conglomeratus* var. *laxus, Ajuga reptans, Scrophularia nodosa, Galium palustre*. Sous les chênes : *Ilex aquifolium, Carpinus betulus, Sorbus aucuparia* avec *Vaccinium myrtillus, Carex sylvatica, Milium effusum, Lamium galeobdolon, Anemone nemorosa, Ranunculus repens, Moeringhia trinervia* et dans l'eau des ornières *Glyceria fluitans, Callitriche stagnalis*.

Tout en nous réjouissant d'écouter le pouillot fitis (*Phylloscopus* trochilus), nous accédons au ruisseau des Prêles à la source de sa branche nord-ouest (zone 2b).
Nous y retrouvons l'aulnaie sphaigneuse à molinie décrite dans notre ouvrage de référence. La fougère des montagnes (*Oreopteris limbosperma*) ne s'y trouve qu'à un seul exemplaire au lieu des 3-4 touffes renseignées. Elle est assez rare chez nous et nous pouvons la distinguer de la fougère femelle (*Athyrium filix-femina*) et du blechnum en épi (*Blechnum spicant*) qui forment à elles trois un beau bouquet.



Oreopteris limbosperma, Athyrium filix-femina, Blechnum spicant



La fougère des montagnes se distingue de la fougère mâle par le bord du segment de la pinnule, entière chez la première et denticulée chez la seconde. Elle a le rachis (presque) nu, s'atténue fortement à la base et présente une odeur citronnée due à des petites glandes jaunes résineuses.

Après nous être repérés au chemin de mi-versant, nous remontons quelques dizaines de mètres pour accéder à la zone de suintement diffus (zone 2a) occupée par une aulnaie-bétulaie sphaigneuse. La strate arbustive est restée ouverte et le sol vaseux organo-minéral engorgé conserve le groupement à *Scutellaria minor*. Je reprends ici le texte de la page 160 : « *Scutellaria minor*, espèce atlantique et hygrophile, plutôt acidiphile, des aulnaies à sphaignes (Alnion glutinosae), des prairies humides (Bromion racemosi) et des landes humides (Ulici minoris-Ericion tetralici) : cette station de petite scutellaire, très rare dans le district mosan, est probablement exceptionnelle pour la région ».



Scutellaria minor

Des espèces citées, nous retrouvons : *Carex echinata, Carex demissa, Ranunculus flammula, Galium palustre, Juncus effusus, Ajuga reptans, Carex sylvatica, Carex remota, Lysimachia nemorum, Glyceria fluitans*.



La zone est nettement dominée par *Carex remota*. Ce n'était pas probablement le cas il y a 18 ans. Quel est le facteur qui a prévalu à cette situation ?

Un peu en-dessous du chemin à mi-versant, Guy Bouxin fait un prélèvement de l'eau de l'affluent A1. En voici l'analyse chimique :
pH : 7
dureté totale : 3 d° (degrés allemands ; un degré allemand correspond à 17,8 mg de CaCO3)
orthophosphate : 0 (en fait, non mesurable)
nitrite : 0 (en fait, non mesurable)
nitrate : ? 10 mg/l.
« Il s'agit donc d'une eau très faiblement minéralisée mais avec néanmoins un peu de nitrate, ce qui est dû probablement à l'action des sangliers dans les sites humides ».

L'étude en 2000 donnait : des eaux neutrobasiclines légèrement eutrophes :
pH : 7.70 T : 14.6°C C : 295 µS/cm à 20°C

Nous descendons au (et dans le) ruisseau de Gazelle. Ici, les schistes famenniens affleurent dans le lit du ruisseau. Nous sommes dans la zone 2 (page 150).

Nous sommes censés découvrir une aulnaie à sphaignes dans une zone de suintements de 15 mètres de diamètre et une autre à proximité de l'affluent le long du layon à houlque. L'eau, oui, les sphaignes non. *Sus scrofa* a encore sévi. Ainsi, toute cette zone si riche a été labourée par les sangliers. L'aulnaie-frênaie à laîches (Carici remotae –Fraxinetum excelsioris Koch 1926) porte bien son nom étant donné la dominance de *Carex remota*. Visiblement, le milieu a été perturbé et la vase retournée et mise à nu. Il est probable que cette laîche s'y installe comme pionnier avec la *Athyrium filix-femina* et *Glyceria fluitans*. L'avenir (sans sangliers) nous instruira sur l'évolution.

Toutefois, quelques petites zones ont échappé au massacre. C'est ainsi que nous photographions les quelques mètres carrés d'équisétaie à *Equisetum sylvaticum*.

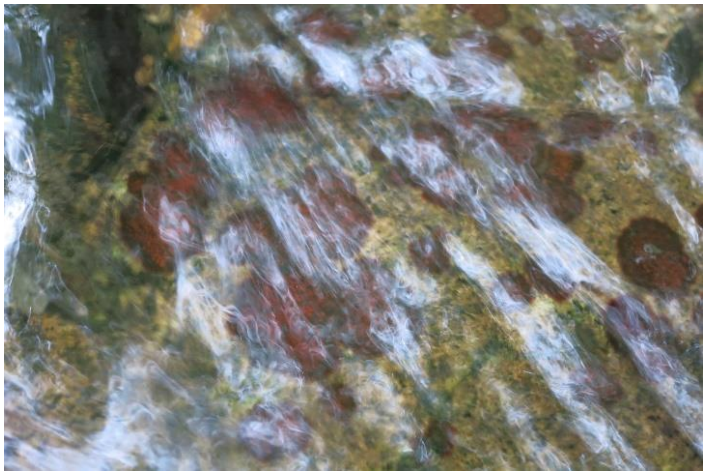
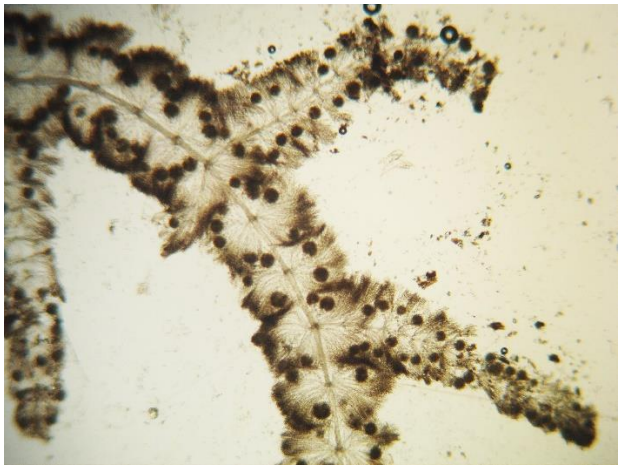


Equisetum sylvaticum

Nous ne retrouvons ni *Carex pseudocyperus* ni *Valeriana dioica* ☹.

Comme le ruisseau sape fortement le pied du talus en rive gauche, il est probable que la station de *Phegopteris connectilis* a été emportée par un glissement de talus. Comme notre passage est rapide et limité, il ne faut pas en déduire que tout a disparu.

La flore muscinale fera sans doute l'objet d'une sortie des amateurs de bryologie. Je peux signaler que nous avons revu *Trichocolea tomentella* et *Fontinalis antipyretica*.

Sheathia confusa

Communication de Guy Bouxin à propos d'une algue :

« J'ai identifié la récolte d'une Batrachospermacée, il s'agit de *Sheathia confusa* (anciennement *Batrachospermum confusum*).
Je l'avais récoltée précédemment en Ardennes et à Maillen (Ardenne condrusienne).
Je joins une photo d'un axe grossi 40 x, avec des carposporophytes (taches noires dans les verticilles). La cortication dans l'axe principal est irrégulière avec des cellules globuleuses ».

Nous terminons ce parcours en remontant la pente par un chemin forestier qui passe par le layon décrit comme zone e (mare de chemin forestier déprimé page 173).

Actuellement, la première partie de ce chemin est soumis à un remblayage des ornières à l'aide de débris de maçonneries afin d'éviter l'enlisement des engins forestiers. C'est évidemment au détriment du groupement pionnier à *Callitriche stagnalis*.

À l'occasion d'activités futures, nous pourrions poursuivre la reconnaissance de la Haute Marlagne gréseuse.

André Smoos.

André SMOOS

0032473614750 Mobile
003281441046 Domicile
andre.smoos@skynet.be

Rue de la Chapelle Lessire, 63
B-5020 Malonne (Namur)
Belgique